

BLONDEL Florian
19/06/2012

A l'attention de Sophie Mano

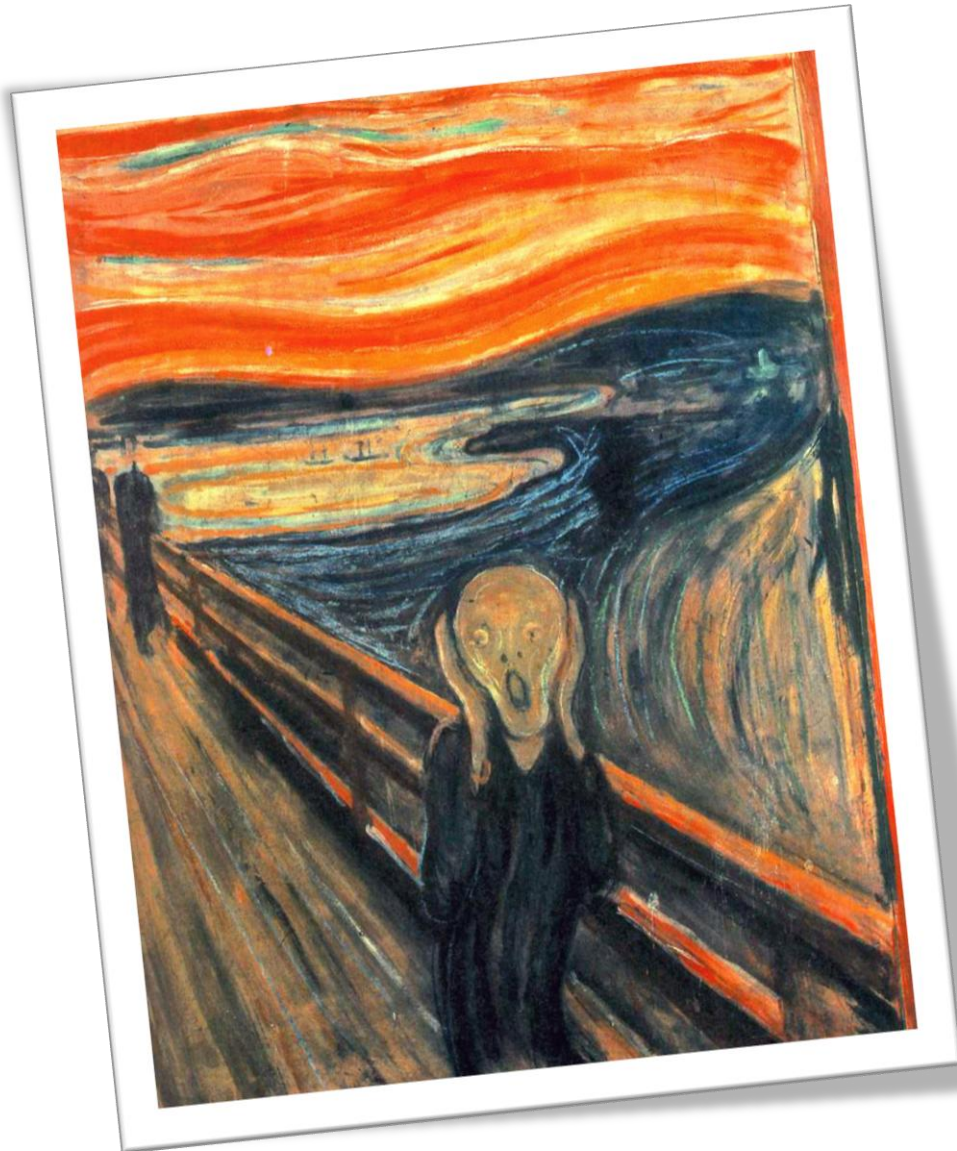
Ouverture Culturelle

Mini Mémoire

Sommaire

Œuvre artistique : le Cri.....	4
Œuvre cinématographique : Sixième Sens.....	6
Texte Philosophique : L'esprit des lois	8
Œuvre Littéraire : L'open space m'a tuer.....	10
Personnage historique : Alfred Nobel (1833 – 1896).....	12
Evènement historique : Fukushima.....	13
Evènement géopolitique : Le Printemps Arabe.....	15
Références.....	18

Œuvre artistique : le Cri



Le cri, de Munch

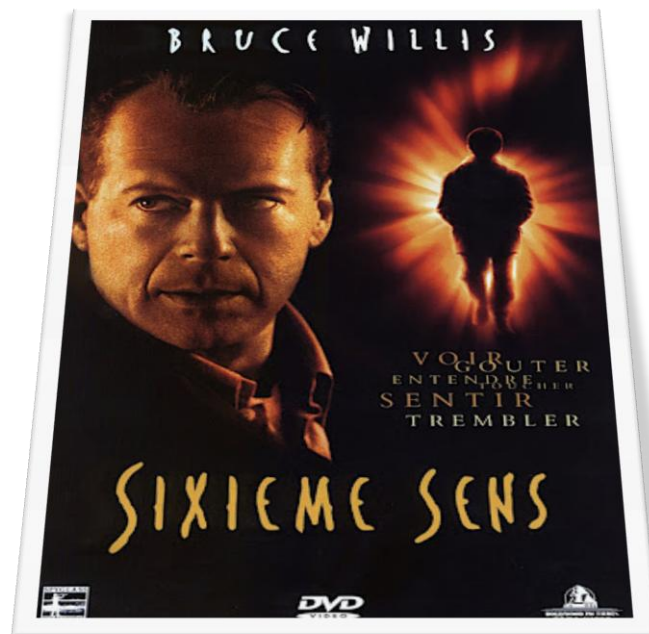
Le cri, peint en 1893 est certainement le tableau le plus célèbre d'Edvard Munch (1863-1944). A propos de cette œuvre, l'auteur nous a laissé ces mots :

« Je me promenais sur un sentier avec deux amis — le soleil se couchait. Tout d'un coup le ciel devint rouge sang. Je m'arrêtais, fatigué, et m'appuyais sur une clôture. Il y avait du sang et des langues de feu au-dessus du fjord bleu-noir et de la ville. Mes amis continuèrent, et j'y restais, tremblant d'anxiété. Je sentais un cri infini qui se passait à travers l'univers et déchirait la Nature. »

N'étant pas un passionné d'art et ne souhaitant pas « copier coller » l'analyse faite sur Internet, je m'en passerai et me contenterai de vous expliciter ce que ce tableau m'évoque personnellement.

Ce qui m'interpelle dans cette œuvre et m'a poussé à la présenter dans ce rapport est la façon dont le peintre est parvenu à exprimer l'angoisse du personnage. En effet, le premier sentiment que m'inspire cet œuvre est un sentiment d'angoisse. Ce sentiment est mis en avant notamment par le contraste des couleurs du ciel et de la mer. De plus, la représentation du ponton de manière « droite » et de la mer courbée participe à ce sentiment d'angoisse dans la mesure où le personnage est « courbé » alors qu'il se trouve sur le ponton. Cela donne l'impression qu'il est aspiré par la mer.

Œuvre cinématographique : Sixième Sens



Comme œuvre cinématographique, j'ai choisit ce film car il s'agit du film qui m'a le plus marqué jusqu'à ce jour.

Il s'agit de l'histoire d'un garçon de huit ans dont l'imaginaire est hanté par des esprits menaçants. Ce pouvoir paranormal le pousse à se refermer sur lui-même. C'est à ce moment qu'intervient un psychologue pour enfant reconnu venu pour l'aider. L'intérêt du film réside dans son dénouement inattendu et surprenant.

Si vous n'avez pas encore vu ce film et dans le but de ne pas gâcher un des intérêts principaux du film je vous déconseille de lire la suite de ce commentaire. Sinon :

A la fin du film, on fini par découvrir que le psychologue qui aide l'enfant est en fait un esprit de plus. En effet, au début du film, le psychologue se fait tirer dessus. En le voyant dans la scène suivante, on suppose qu'il a survécu à ses blessures, mais il n'en est rien. De plus, ce dernier ignore qu'il est décédé et le réalisera en même temps que le spectateur.

Ce scénario donne à ce film une double lecture. Lors du premier visionnage, on ne se doute pas de la situation réelle, mais lors d'un second visionnage, on peut constater une succession d'indices qui permettent de corroborer le scénario.

Texte Philosophique : L'esprit des lois

Montesquieu : la loi générale de la raison, les lois particulières des pays

La loi, en général, est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre; et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine. Elles doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites, que c'est un très grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre.

Il faut qu'elles se rapportent à la nature et au principe du gouvernement qui est établi, ou qu'on veut établir; soit qu'elles le forment, comme font les lois politiques; soit qu'elles le maintiennent, comme font les lois civiles. Elles doivent être relatives au physique du pays; au climat glacé, brûlant ou tempéré; à la qualité du terrain, à sa situation, à sa grandeur; au genre de vie des peuples, laboureurs, chasseurs ou pasteurs; elles doivent se rapporter au degré de liberté que la constitution peut souffrir; à la religion des habitants, à leurs inclinations, à leurs richesses, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières. Enfin elles ont des rapports entre elles; elles en ont avec leur origine, avec l'objet du législateur, avec l'ordre des choses sur lesquelles elles sont établies. C'est dans toutes ces vues qu'il faut les considérer.

L'esprit des lois, III.

Ce texte de Montesquieu est issu de *l'Esprit des lois* publié en 1758. Dans ce texte, l'auteur expose son point de vue concernant les législations des pays. Il met en avant que les lois d'un pays doivent être dictées par son histoire, ses coutumes.

Cependant, ce que Montesquieu exprime en 1758 est-il toujours valable de nos jours ?

A son époque, il n'était nullement question de mondialisation comme nous l'entendons de nos jours. Chaque pays était plus ou moins renfermé dans ses frontières, les contacts extérieurs avaient généralement deux motifs : un peu de commerce et surtout des conflits. Les influences politiques et législatives semblent donc faibles ce qui sera de moins en moins vrai, notamment après la révolution Française de 1789 qui influencera l'ensemble de l'Europe.

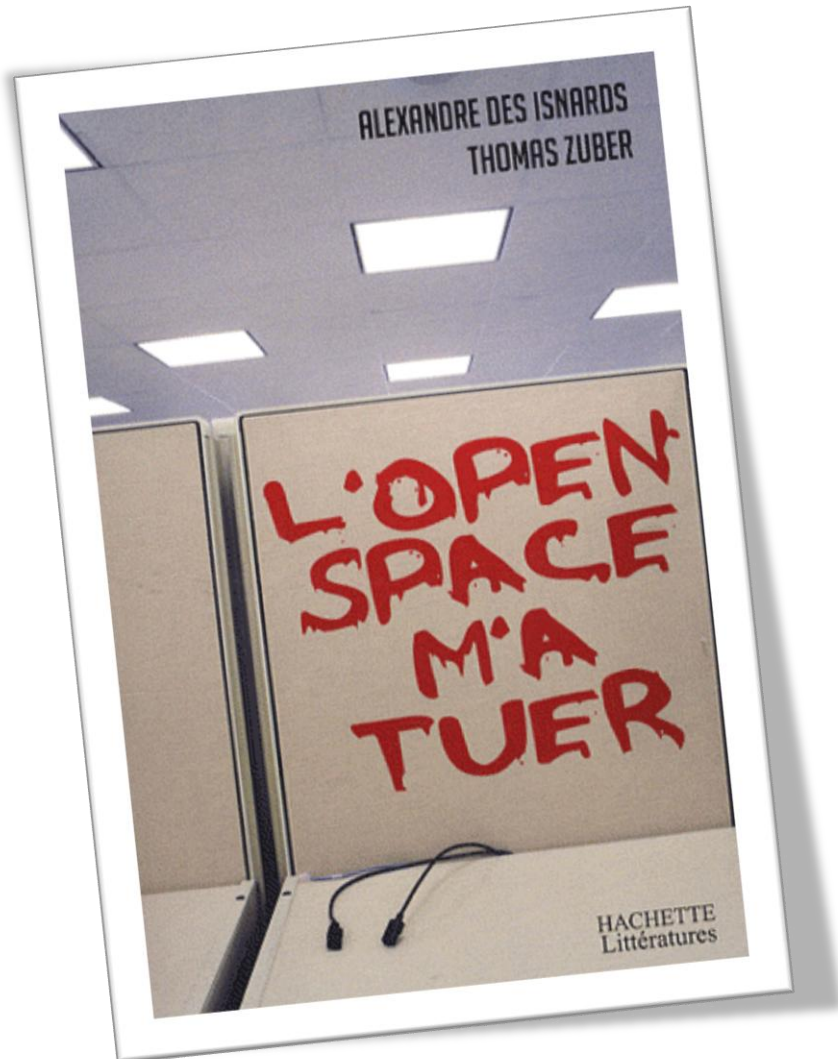
Au fil des siècles, cette influence inter-pays est devenue de plus en plus importante pour finalement se manifester par la création d'organisations internationales de gouvernance commune telles que l'ONU, l'Union Européenne.

Ce type de gouvernance amène à se poser la question suivante : **les lois établis par ces organisations sont-elles vraiment légitimes pour s'appliquer à l'ensemble des Etats ?** D'après Montesquieu, non, les lois devant être spécifiques à chaque Etats selon ses coutumes. Ainsi, une loi (ou résolution) votée par une majorité de pays doit-elle pouvoir influencer le fonctionnement d'un autre Etats ?

Montesquieu apporte cependant un élément de réponse dans la première phrase de cet extrait : « La loi, en général, est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre; et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine. » Il y aurait donc une raison humaine, une raison qui devrait régir l'ensemble des hommes sur Terre.

La question que l'on peut être amené à se poser est de savoir comment déterminer cette raison et les lois générales qui doivent en découler ?

Œuvre Littéraire : L'open space m'a tuer



L'Open Space m'a tuer, A. Des Isnards, T. Zuber

L'Open Space m'a tuer est le dernier livre que j'ai lu. Ce livre nous présente les aspects méconnus du travail en Open Space et donc ce que l'on risque de connaître en tant que jeune ingénieur.

Un ingénieur avertis en vaut deux

Bien que ce livre ne donne pas une vision très rassurante des tâches qui pourraient nous attendre, il se révèle intéressant afin de nous préparer et ainsi éviter certaines erreurs ou simplement nous aider à faire des choix.

Pour plus de détails sur ce livre, vous trouverez en annexe une fiche de lecture.

Personnage historique : Alfred Nobel (1833 – 1896)

Alfred Nobel est reconnu de nos jours pour ses recherches scientifiques, mais aussi pour sa volonté de récompenser les personnes ayant aidé l'avancée de l'humanité dans différents domaines par l'intermédiaire du prix Nobel.

A l'âge de 18 ans, il quitte la ville de Saint Petersburg où il résidait depuis 9 ans pour aller étudier la chimie aux Etats-Unis.

Durant cette époque, la poudre à canon était le seul explosif puissant utilisé. En 1846 et en 1847, sont successivement découvertes la nitrocellulose et la nitroglycérine.

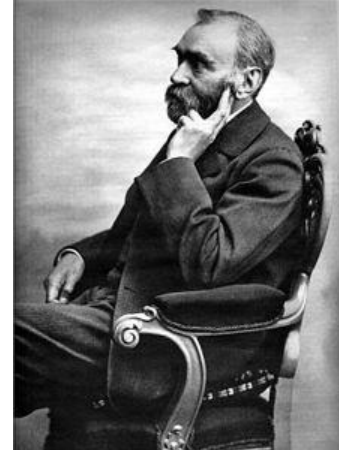
A partir de 1862, Alfred Nobel dédie entièrement ses recherches à l'étude des explosifs et plus particulièrement à une utilisation commerciale de la nitroglycérine.

En 1864, la perte de son frère lors d'une explosion de produits sensibles dans une usine l'amène à orienter ses recherches vers la sécurisation de l'usage de la nitroglycérine. Ses recherches l'amènent ainsi à découvrir que lorsque la nitroglycérine est mélangée à un élément nommé Kieselguhr, celle-ci devient plus stable et son transport ainsi que son utilisation sont plus sûrs. Il constate également que l'explosion de ce mélange peut être déclenchée par l'usage d'un dispositif dédié, un détonateur.

La dynamite est alors inventée, il en dépose le brevet le 25 novembre 1867. Nobel poursuivra ensuite ses recherches dans le domaine des explosifs.

C'est en lisant une publication erronée annonçant sa mort qu'il se décidera à changer son image. La nécrologie annonçait : « Le marchand de la mort est mort. Le Dr. Alfred Nobel, qui fit fortune en trouvant le moyen de tuer plus de personnes plus rapidement que jamais auparavant, est mort hier »

A sa mort, Nobel laisse un héritage important, généré par son invention de la dynamite. Son dernier testament ne prévoit aucune dotation à ses héritiers. Nobel décide de créer une institution dont le but sera de récompenser chaque année des personnes qui ont rendu de grands services à l'humanité, permettant une amélioration ou un progrès considérable dans le domaine des savoirs et de la culture dans cinq disciplines différentes : paix ou diplomatie, littérature, chimie, physiologie ou médecine et physique.



Evènement historique : Fukushima



Réacteur de Fukushima après l'accident

L'événement choisi est, comme pour beaucoup j'imagine, la catastrophe nucléaire de Fukushima

Rappel des faits

Le vendredi 11 mars 2011 à 6h UTC à eu lieu au Japon le plus important séisme de son histoire.

Cinquante-cinq minutes plus tard, un tsunami provoqué par le séisme aborde la côte orientale. La vague atteint une hauteur estimée à plus de 30 m par endroits, parcourant jusqu'à 10 km à l'intérieur des terres. Une vague de 15 mètres atteint la centrale nucléaire de Fukushima.

Elle est suivie de plusieurs autres vagues de moindre importance. L'installation ayant été bâtie pour résister à un séisme de magnitude 8 et à un tsunami de 5,7 mètres de haut, elle est entièrement inondée.

L'accident de Fukushima est classé au niveau 7 (le plus élevé) de l'échelle internationale des événements nucléaires, ce qui le place au même degré de gravité que la catastrophe de Tchernobyl (1986).

Le retour de la peur du nucléaire

Cette catastrophe a montré au monde entier que le risque d'accident nucléaire était toujours présent, 25 ans après Tchernobyl malgré ce que les responsables laissaient penser. Il a amené l'ensemble des Etats disposant de centrales nucléaires à effectuer en urgence des tests de sécurité sur leurs installations nucléaires. Elle a surtout amené une nouvelle fois en France le débat sur le nucléaire sur le devant de la scène politique.

Evènement géopolitique : Le Printemps Arabe



On appelle « Printemps arabe » l'ensemble des mouvements de contestation rencontré dans les pays du monde arabes.

La révolte tunisienne : l'élément déclencheur

Le premier mouvement eu lieu en décembre 2010 en Tunisie où de nombreuses manifestation contraignent Ben Ali à quitter le pouvoir le 14 janvier 2011 après 23 ans de présidence. Ce qui aurait pu rester un simple évènement national en Tunisie s'est finalement transformé en point de départ de la propagation d'un sentiment de révolte.

Propagation de la révolte en Libye, ...

En effet, en Lybie, un autre mouvement de contestation naît le 13 janvier. Dans le but de diminuer l'ampleur de ces manifestations, le régime de Mouammar Kadhafi décide d'interdire les rassemblements ainsi que la mise en place de nouvelles mesures sociales, telles que la baisse des prix des produits d'alimentation. Cependant, ces mesures ne suffisent pas à calmer le peuple libyen.

Le 20 février, Saïf al-Islam Kadhafi, le fils de Mouammar Kadhafi déclare : « nous ne lâcherons pas la Libye et nous combattons jusqu'au dernier homme, jusqu'à la dernière femme et jusqu'à la dernière balle ». Le message est clair, le gouvernement libyen n'a pas l'intention de suivre l'exemple tunisiens et fera tout son possible pour garder son autorité. C'est le début de la guerre civile.

Le 25 février, alors que le conflit s'enlise entre révolutionnaires et pro Kadhafi, ce dernier décide d'ouvrir les dépôts d'armes de la capitale libyenne Tripoli. Le 27 février, le Conseil National de Transition est formé dans le but de représenter l'ensemble des révolutionnaires. Au fil des jours et des semaines, de plus en plus de villes tombent sous le contrôle des contestataires au régime de Kadhafi. Face à ces pertes de territoire, l'armée libyenne multiplie les attaques. La violence de la répression contraint l'ONU à intervenir en adoptant le 18 mars une résolution destinée à protéger les villes « rebelles » des bombardements de l'armée.

Le 22 Aout, appuyé par les troupes de l'OTAN, les révolutionnaires parviennent à capturer la capitale Tripoli. Les combats se poursuivent cependant des diverses régions restées sous contrôle de troupes fidèles à Kadhafi. C'est seulement le 20 octobre 2011 que le Conseil National de Transition proclame la « libération » de la Libye

... en Egypte, ...

Les Libyens n'ont pas été les seuls à suivre l'exemple tunisien. Les Egyptiens ont également manifesté leur volonté de changement dès le 25 janvier. Malgré la répression, les coupures des moyens de communication et l'instauration de couvre feu, ce mouvement continue de prendre de l'ampleur au fil des journées. Malgré la succession de concession de la part du président Hosni Moubarak, le peuple égyptien continue à exiger son départ. Le 11 février, le peuple obtiendra la démission de Moubarak 31 ans après sa nomination. La gestion du pays est alors confiée à l'armée en attendant l'organisation d'élections.

... et au Yémen.

Des rassemblements de contestataires similaires ont lieu au Yémen au début de l'année 2012 pour demander le départ du président Saleh, présent à ce poste depuis 30 ans. Le mouvement finit par faire chuter le président le 21 février 2012.

Une révolution toujours en cours : la Syrie

Le peuple Syrien a lui aussi manifesté son intention de changer de gouvernement. Cependant, contrairement aux exemples cités plus haut, la situation n'a pas encore aboutie à la victoire des contestataires. Le conflit semble s'être enlisé, laissant place à la succession de débordement de l'armée syrienne.

Contestations dans l'ensemble des pays voisins

En plus des mouvements de révolte ayant atteint leur objectif, il ne faut pas oublier l'ensemble des manifestations de mécontentement qui ont eu lieu dans de nombreux autres pays du monde arabe : Algérie, Maroc, Jordanie, Irak.

Cette succession de révolte marque une réelle envie de démocratie de la part de l'ensemble des peuples du monde arabe. Dans les pays où les révolutions ont abouties, il faudra néanmoins être vigilant, une démocratie nouvelle est bien plus difficile à gérer et à conserver qu'une démocratie ancrée dans le système politique depuis des siècles.

Références

Œuvre Artistique

<http://histoiredesartsrombas.blogspot.fr/2008/11/le-cri-edvard-munch.html>

Personnage historique

http://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_Nobel

Texte Philosophique

http://sergecar.perso.neuf.fr/textes_1/montesquieu2.htm

Evènement historique

http://fr.wikipedia.org/wiki/Accident_nucl%C3%A9aire_de_Fukushima

Evènement géopolitique

http://fr.wikipedia.org/wiki/Printemps_arabe